

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2025-2026

24 JUIN 2026

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES RECETTES DE LA COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2026

PROJET DE DÉCRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES RECETTES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2026

Commentaire des articles

Article unique

Cet article vise à ajuster les prévisions de recettes de la Communauté française pour l'année budgétaire 2026, conformément au tableau annexé, en droit constaté au cours de l'année budgétaire et des recettes à percevoir au comptant, le cas échéant. Il en présente une synthèse, distinguant les recettes courantes et les recettes en capital. Les recettes courantes proviennent essentiellement des transferts en provenance de l'État fédéral, ainsi que d'autres revenus réguliers liés au fonctionnement habituel de l'entité.

Les recettes en capital sont les opérations qui entraînent une variation de situation patrimoniale, telles que des achats ou reventes de biens meubles durables et de variation de capital.

Elles présentent un caractère plus ponctuel et incluent notamment les produits issus d'opérations patrimoniales, comme les ventes d'actifs.

Dispositif

Le Gouvernement de la Communauté française,

Sur proposition de la Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et de la Francophonie, 1^{ère} Vice-Présidente et Ministre de l'Education et de l'Enseignement pour adultes, Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse et des Maisons de Justice, Ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias, Ministre de la Recherche, Ministre de la Santé, des droits des femmes et de l'égalité des chances.

ARRETE

Le Ministre ayant dans ses attributions le Budget est chargé de présenter, au nom du Gouvernement au Parlement de la Communauté française, le projet de décret dont la teneur

suit :

Article unique

Les moyens prévus au budget des recettes de la Communauté française pour l'année budgétaire 2026 sont ajustés conformément au tableau annexé au présent décret (en milliers €) et résumés comme suit:

- Recettes courantes (Titre I) : 16.357.935.000 euros.
- Recettes en capital (Titre II) : 6.738.000 euros.

Bruxelles, le

Elisabeth DEGRYSE

Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture,
de l'Education permanente et des Relations internationales et intra-francophones

Valérie GLATIGNY

1ère Vice-Présidente et Ministre de l'Education et de l'Enseignement pour adultes

Valérie LESCENIER

Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse et des
Maisons de Justice

Jacqueline GALANT

Ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des
Médias

Boris DILLIÈS

Ministre de la Recherche

Yves COPPIETERS

Ministre de la Santé, des Droits des femmes et de l'Egalité des
chances

AJUSTEMENT DU BUDGET DES RECETTES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
POUR L'ANNEE BUDGÉTAIRE 2026

En milliers d'euros

Article	Cé	Libellé	Evaluation initiale 2026	Variation	Evaluation ajustée 2026
---------	----	---------	-----------------------------	-----------	----------------------------

TITRE I - RECETTES COURANTES

SUBDIVISION I - SUBDIVISIONS GÉNÉRALES

06.04.00	1612	Recettes diverses, droits d'inscription, produit de la vente de	266	-15	251
	1620	périodiques, subsides d'institutions internationales pour des actions			
	3840	communautaires			
	3910				
08.03.00	0810	Versements des soldes des fonds budgétaires supprimés	0	0	0
11.03.00	1111	Remboursement de rémunérations d'enseignants mis à la	29.638	4.232	33.870
	4314	disposition d'ASBL			
	4324				
	4410				
	4511				
11.04.00	1111	Déduction du précompte professionnel relatif aux bascules	2.645	-178	2.467
	4314	négatives de l'enseignement			
	4324				
	4410				
	4511				
11.10.00	1111	Remboursement des salaires, traitements, subventions-traitements,	21.386	305	21.691
	4314	allocations accessoires du personnel de l'enseignement			
	4324				
	4410				
	4511				
11.11.00	1111	Remboursement des salaires, traitements, subventions-traitements,	1.046	117	1.163
		allocations accessoires du personnel des services de la			
		Communauté, hors enseignement, ou de l'Etat			
11.41.00	1140	Quote-part à charge des membres du personnel du Ministère de la	1.527	-2	1.525
		Communauté française dans les titres-repas			
16.02.00	1211	Remboursement de sommes indûment versées	0	0	0
16.03.00	1612	Droit d'inscription à l'enseignement à distance	81	1	82
16.04.00	1612	Droits d'inscription dans les établissements d'enseignement	9.490	-647	8.843
		artistique à horaire réduit subventionnés ou organisés par la			
		Communautéfrançaise			
16.05.00	1612	Droits d'inscription à l'enseignement de promotion sociale	135	-8	127
16.07.00	1611	Produit de la redevance afférente à l'occupation des bâtiments de la	8.924	0	8.924
		Communauté par le Centre hospitalier universitaire de Liège			
16.10.00	1111	Recouvrement auprès de tiers responsables dans le cadre d'un	943	293	1.236
	4314	accident de travail survenu à un membre du personnel			
	4324				
	4410				
	4511				
16.11.00	3300	Récupération des subventions non utilisées de l'enseignement	8.082	-422	7.660
	4150				
	4316				
	4326				
	4340				
	4430				
	4511				
16.12.00	1612	Minerval versé pour les étudiants étrangers non européens	85	-6	79

Article	Cé	Libellé	Evaluation initiale 2026	Variation	Evaluation ajustée 2026
16.13.00	3300 4150 4316 4326 4340 4430 4511	Récupération indus des subventions pour discrimination positive	0	0	0
16.14.00	1111 4314 4324 4410 4511	Récupération des traitements versés aux membres du personnel victime d'un accident hors service avec tiers responsable et ayant subrogé la FWB dans leurs droits et actions contre le tiers responsable de l'accident, durant les périodes d'incapacité liées à cet accident	361	-19	342
16.15.00	1612	Autres recettes diverses (inscription à un jury, jury divers, duplicata diplômes, ...)	306	32	338
16.16.00	3810 3840 4640	Amendes infligées par le CSA aux opérateurs médias	0	0	0
16.17.00	3300 4340	Remboursements par les opérateurs culturels de montants de subventions non entièrement justifiées	1.544	-165	1.379
16.18.00	1612 3300 3431 3840 4925 4934 4935	Recettes diverses en Aide à la jeunesse (subsides indus, subventions facultatives, remboursement mutuelle, repas du personnel, ...)	711	-61	650
16.19.00	3810 3830 3840 3850	Remboursement de dépenses et indemnités de procédures judiciaires	180	-4	176
16.20.00	1612 2610	Recettes exceptionnelles versées sur le compte du Trésorier centralisateur	5.645	-3.977	1.668
16.21.00	1612	Droits d'équivalence des diplômes obtenus à l'étranger	5.728	110	5.838
16.22.00	1612	Droits d'homologation des certificats et diplômes	197	-2	195
16.23.00	1611	Produit de la vente des fréquences analogiques	35.000	0	35.000
16.24.00	3300 4340	Récupérations de subventions non entièrement justifiées concernant les maisons de justice	0	104	104
16.25.00	3300 4150 4316 4326 4340 4430 4511	Récupérations de subventions non entièrement justifiées par les services du Secrétariat général	2.039	-512	1.527
16.26.00	3300 4340	Récupérations de subventions non entièrement justifiées dans le domaine sportif	116	-12	104
16.27.00	7710 1611 1612	Recettes de ventes de véhicules	26	17	43
16.28.00	1611 1612	Loyers divers	15	0	15
16.29.00	3910	Recettes de toute nature dans le cadre de programmes d'action en relation avec la justice communautaire	0	0	0
26.01.00	2610	Recettes liées aux amortissements des primes d'émissions positives d'emprunts	3.000	1.500	4.500
29.01.00	2610 2110	Intérêts de placements et produits de la gestion de la dette	7.600	1.742	9.342

Article	Cé	Libellé	Evaluation initiale 2026	Variation	Evaluation ajustée 2026
34.01.00	1612	Remboursement d'indus suite à l'octroi d'allocations d'études	405	10	415
38.01.00	3810	Recette versées par la Loterie nationale	21.215	0	21.215
39.16.00	3910	Financement RRF versé par l'Union européenne	161.132	1.575	162.707
39.19.00	3910	Recettes versées par l'UE pour le projet Eurydice	165	-165	0
39.20.00	3910	Recettes versées par la Commission européenne dans le cadre de co-financements Interreg	296	0	296
46.01.00	4940	Partie attribuée du produit de l'impôt des personnes physiques	3.475.315	22.594	3.497.909
46.02.00	4940	Partie attribuée du produit de la taxe sur la valeur ajoutée	9.253.455	25.957	9.279.412
46.05.00	4940	Intervention de l'Etat dans le financement de l'enseignement universitaire dispensé aux étudiants étrangers	101.410	641	102.051
46.06.00	4511 4534	Correction définitive dotations RW/COCOF (y compris intérêts)	3.856	-702	3.154
46.08.00	4911 4934	Interventions de la Région Wallonne et de la COCOF relatives à l'accueil des élèves dans l'enseignement spécial	270	0	270
46.10.00	4940	Part de la dotation visée à l'article 47/8 de la loi spéciale de financement du 16 janvier 1989	34.085	123	34.208
46.11.00	4940	Dotation visée à l'article 47/10 de la loi spéciale de financement du 16 janvier 1989	55.702	133	55.835
46.12.00	4940	Dotation visée à l'article 47/9 de la loi spéciale de financement du 16 janvier 1989	54.612	190	54.802
46.13.00	4940	Part de la dotation visée à l'article 47/11 de la loi spéciale de financement du 16 janvier 1989	19.334	46	19.380
46.15.00	4640	Remboursements en provenance d'OIP	41.456	50	41.506
49.32.00	1611 1612 1620	Recettes résultant de l'application des articles 114 et 115 du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale	11.293	-594	10.699
49.33.00	4940	Jardin botanique de MEISE	2.577	6	2.583
49.35.00	1111	Remboursement des précomptes chercheurs	0	0	0
49.40.00	4940	Intervention de l'Etat fédéral dans les rémunérations	3.263	201	3.464
49.50.00	4934	Financement des dispositifs d'aide à l'emploi par la Région Wallonne dans le secteur de l'enseignement	80.444	451	80.895
49.51.00	4934	Financement des dispositifs d'aide à l'emploi par la Région Wallonne pour le personnel administratif	2.572	-643	1.929
49.52.00	4935	Financement des dispositifs d'aide à l'emploi par la Région de Bruxelles-Capitale dans le secteur de l'enseignement	17.940	-1.350	16.590
49.53.00	4935	Financement des dispositifs d'aide à l'emploi par la Région de Bruxelles-Capitale pour le personnel administratif	1.149	-26	1.123
49.54.00	4935	Financement des dispositifs d'aide à l'emploi par la Région de Bruxelles-Capitale dans le secteur culturel	2.754	0	2.754
49.55.00	4314 4324 4410 4511 4940	Remboursements par les PO de leur quote-part dans le financement des aides à l'emploi	17.283	226	17.509
49.56.00	4926 4940	Financement du programme lié aux compétences numériques	50	0	50
49.57.00	4940	Financement du Fédéral pour la mise en œuvre du plan MENA	3.640	148	3.788
49.58.00	4940	Financement du Fédéral pour les services d'actions restauratrices et éducatives	3.142	12	3.154
49.59.00	4940 4940	Financement du Fédéral pour les mesures d'urgence destinées à faire face à la surpopulation carcérale	0	7.375	7.375
86.03.00	8670	Produits d'intérêt liés aux jambes receveuses du portefeuille de swaps	26.000	6.500	32.500
96.01.00	9610	Produits des nouveaux emprunts	1.666.625	110.931	1.777.556

Article	Cé	Libellé	Evaluation initiale 2026	Variation	Evaluation ajustée 2026
96.02.00	9610	Produits de refinancement d'emprunts	912.729	0	912.729
Total SUBDIVISION I - SUBDIVISIONS GÉNÉRALES			16.120.885	176.112	16.296.997
SUBDIVISION II - SUBDIVISIONS PARTICULIÈRES					
16.08.20	1612	Indemnités pour dégâts occasionnés au matériel fourni en prêt,	100	0	100
	3810	produit de la vente de matériel déclassé et produit des prêts payants			
	3840	(DO 20 PA 19 AB 12.32)			
	3850				
16.09.20	1612	Droits d'inscription, taxes, amendes et interventions communales	172	0	172
	1620	perçus dans les Centres de lecture publique de la CF et de la			
	3840	Bibliothèque publique centrale de la CF - Produits de la vente de			
	4840	biens ou de services (DO 20 PA 79 AB 12.11)			
16.11.25	3810	Contribution de la R.T.B.F. et des radios privées (article 27 du	1.303	166	1.469
	3132	décret du 19 juillet 1991) (DO 25 PA 34 AB 31.01)			
	3300				
	3690				
	3840				
	4640				
16.13.20	1612	Frais d'inscription aux colloques, stages et séminaires organisés	0	0	0
	1620	par le Centre culturel « Marcel Hicter » (DO 20 PA 78 AB 01.01)			
	3840				
	4840				
16.14.18	3431	Remboursement de matériel dégradé ou d'aide financière indue à	100	0	100
	3810	un justiciable (DO 18 PA 11 AB 01.01)			
	3840				
	3850				
16.24.25	4940	Recettes LTE (DO 25 PA 11 AB 01.02)	0	0	0
	3300				
28.01.40	2610	Intérêts des produits financiers placés des fondations, donations,	64	0	64
	3850	legs et prix, et remboursement des placements venus à échéance			
		(DO 40 PA 42 AB 01.01)			
30.01.47	3431	Remboursement des allocations d'études (DO 47 PA 10 AB 33.02)	0	0	0
30.02.17	3300	Récupérations d'allocations familiales, recouvrement de parts	9.148	252	9.400
	3840	contributives et intervention du fédéral dans le domaine de l'aide à			
	3850	la jeunesse et de la protection de la jeunesse (DO 17 PA 14 AB			
	4925	33.04)			
	4934				
	4935				
	4940				
38.01.15	4534	Correction des avances aux organismes assureurs (DO 15 PA 12	1.000	808	1.808
		AB 01.06)			
38.10.11	3810	Dotations et avances de la Loterie nationale (DO 11 PA 36 AB	0	0	0
		01.01)			
38.50.17	3850	Recettes résultant de l'application du décret du 31 mars 2004 relatif	70	-12	58
		à l'adoption (DO 17 PA 13 AB 01.01)			
39.06.40	3910	Interventions des Fonds européens en faveur de programmes	32.653	0	32.653
		d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles -			
		Enseignement obligatoire de plein exercice, ordinaire et spécialisé,			
		et enseignement en alternance (DO 40 PA 80 AB 30.02)			
39.07.40	3910	Interventions des Fonds européens en faveur de programmes	7.735	2.351	10.086
		d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles -			
		Enseignement de promotion sociale (DO 40 PA 80 AB 30.01)			

Article	Cé	Libellé	Evaluation initiale 2026	Variation	Evaluation ajustée 2026
39.12.52	3910	Interventions des Fonds européens, des Fonds sectoriels,	0	0	0
	4812	subventions régionales, provinciales et fédérales en faveur des			
	4911	programmes d'actions en relation avec l'équipement de			
	4934	l'enseignement technique et professionnel (DO 52 PA 94 AB			
	4935	01.03)			
	4940				
39.15.55	3910	Interventions des Fonds européens en faveur de programmes	0	0	0
		d'actions en relation avec l'enseignement supérieur (DO 55 PA 91			
		AB 01.01)			
49.26.11	3840	Contributions dues par la Communauté germanophone dans le	60	0	60
	3850	cadre du protocole d'accord bilatéral entre la Communauté			
	3930	germanophone et la Communauté française en matière de			
	3960	prévention et de lutte contre le dopage dans le sport (DO 11 PA 20			
	4926	AB 01.01)			
49.36.52	4934	Intervention de la Région Wallonne en faveur du renforcement et	4.563	405	4.968
		la valorisation de l'enseignement en alternance (DO 52 PA 94 AB			
		01.06)			
49.40.18	4940	Fonds budgétaire relatif aux missions définies à l'article 69 de la	0	0	0
		loi du 30 mars 1994 portant des dispositions sociales et pour les			
		missions définies dans le Décret du 13 octobre 2016 relatif à			
		l'agrément et au subventionnement des partenaires apportant de			
		l'aide aux justiciables			
Total SUBDIVISION II - SUBDIVISIONS PARTICULIÈRES			56.968	3.970	60.938
Total TITRE I - RECETTES COURANTES			16.177.853	180.082	16.357.935

Article	Cé	Libellé	Evaluation initiale 2026	Variation	Evaluation ajustée 2026
---------	----	---------	-----------------------------	-----------	----------------------------

TITRE II - RECETTES EN CAPITAL

SUBDIVISION I - SUBDIVISIONS GÉNÉRALES

76.01.00	7632	Produits de la vente ou de l'octroi de tous autres droits réels sur des immeubles	4.000	2.700	6.700
76.02.00	7632	Produit de la vente d'autres biens patrimoniaux	0	0	0
76.03.00	7720	Recettes diverses	0	0	0
86.01.00	8610	Remboursements de prêts accordés à des éditeurs	25	0	25
86.02.00	8610	Remboursements de prêts accordés à des libraires	11	0	11
87.02.00	8720	Remboursements des prêts d'études	2	0	2
Total SUBDIVISION I - SUBDIVISIONS GÉNÉRALES			4.038	2.700	6.738

SUBDIVISION II - SUBDIVISIONS PARTICULIÈRES

87.03.17	8710	Remboursements des prêts accordés aux services agréés de l'aide à la jeunesse et des organismes agréés d'adoption (DO 17 PA 14 AB 81.01)	0	0	0
Total SUBDIVISION II - SUBDIVISIONS PARTICULIÈRES			0	0	0
Total TITRE II - RECETTES EN CAPITAL			4.038	2.700	6.738

Article	Cé	Libellé	Evaluation initiale 2026	Variation	Evaluation ajustée 2026
---------	----	---------	-----------------------------	-----------	----------------------------

TOTAUX GÉNÉRAUX RECETTES			16.181.891	182.782	16.364.673
<i>Dont Subdivision I - Subdivisions générales</i>			<i>16.124.923</i>	<i>178.812</i>	<i>16.303.735</i>
<i>Dont Subdivision II - Subdivisions particulières</i>			<i>56.968</i>	<i>3.970</i>	<i>60.938</i>